Valot, le boucher ne voulut pas indiquer l'endroit où il avait caché son arme. Le revolver fut d'ailleurs trouvé rapidement dans la chambre. C'est un revolver à barillet, d'un calibre de 6m/m 35.

Sur ces entrefaites, on avait mandé d'urgence M. le docteur Dispa, qui prodigua des soins à Beunie et le fit admettre d'urgence à l'hôpital « La Fraternité ». Son état est désespéré.

Ce drame rapide a causé une grosse émotion dans tout le quartier où le boucher et Mme Beunie sont très connus.

D'après les premières constatations, il semble bien que le boucher voulait en finir avec la vie. Il s'était posé devant la glace de sa chambre à coucher, afin de pouvoir bien viser. Ce n'est sans doute qu'à cause de ses tremblements fébriles qu'il fit dévier l'arme.

On croit que le malheureux n'a agi de la sorte que dans une crise de delirium tremens.

LA MISSION PEUGEOT-PROUST EST ARRIVÉE A NIAMEY

Niamey, 4 janvier. — La mission Peugeot-Proust est arrivée à Niamey hier, 3 janvier de Gao. Après de grandes fêtes en l'honneur des membres de la mission, celle-ci a traversé le Niger, poursuivant son chemin en direction de Ouagodougou.

Le lancement du croiseur-école d'application « Jeanne-d'Arc »

Saint-Nazaire, 4 janvier. — Le futur croiseur-école d'application *Jeanne-d'Arc*, actuellement en construction à Saint-Nazaire, aux chantiers de Penhoët, sera mis à l'eau le 14 février. Le ministre de la marine assistera à son lancement.

Rappelons les caractéristiques de ce bâtiment depuis si longtemps nécessaire.

Longueur : 170 mètres ; largeur, 17 m. 70; tirant d'eau arrière, 5 m. 70 ; déplacement, 6.600 tonnes.

Puissance des machines (turbines Parsons) : 32.500 chevaux ; vitesse, 26 nœuds 5 ; quatre hélices.

Armement principal : 8 canons de 155 m/m en quatre tourelles doubles.

Aménagements prévus pour recevoir 150 élèves.

Le *Jeanne-d'Arc* est conçu d'après le modèle de nos récents croiseurs de 7.000 tonnes et présentera le même aspect.

Douze millions de lettres et de cartes à Paris, pour le Nouvel An

Paris, 4 janvier. — La période de renouvellement de l'année a été marquée par un accroissement à Paris du trafic postal, plus considérable encore que de coutume.

La comparaison avec le trafic des jours ordinaires fait ressortir une augmentation de trois cents à quatre cents pour cent environ. Le 1er janvier 1930, les facteurs parisiens ont distribué environ douze millions de correspondances et les trains en partance de la capitale, le 31 décembre au soir, en ont emporté à peu près autant.

LE NOUVEAU NONCE A BERLIN

Mgr Luigi Centoz
conseiller du Pape à la légation de Berlin, qui succède à Mgr Pacelli et devient nonce du Pape à Berlin. (W.W.P)

Avant le mariage de la princesse Marie-José de Belgique

Suite de la première page

Les fiancés princiers, par une touchante sollicitude, ont décidé d'associer les classes nécessiteuses de l'Italie, à leur bonheur.

Indépendamment des prix scientifiques et artistiques qu'ils ont créés, ils ont inspiré de nombreuses initiatives de charité. C'est ainsi que le gouverneur de Rome a décidé de faire distribuer gratuitement 10.000 paires de souliers à des enfants des écoles de la ville, de racheter les engagements du Mont de Piété effectués du 1er janvier au 15 février 1929, d'instituer 20 bourses annuelles d'études

(Keystone View et Cie.)
Le cardinal Maffi
qui célébrera le mariage du prince Humbert et de la princesse Marie-José

« Prince de Piémont » au montant de 1.500 lires pour les élèves des écoles et 20 dots « Princesse de Piémont », de 100 lires pour de jeunes ouvrières, d'affecter une villa du quartier Tiburtino à une œuvre de secours en faveur de l'enfance, de fonder 200 places gratuites dans des colonies scolaires et d'achever l'installation de l'école en plein air « Prince de Piémont ».

Dans toutes les provinces d'Italie, des initiatives analogues ont été prises et les Comités de souscriptions ont déféré au désir charitable exprimé par les jeunes fiancés.

L'hommage de la France

Le Président de la République a envoyé aux jeunes fiancés un service de table en porcelaine de Sèvres de 415 pièces, gravé aux chiffres du prince Humbert et de la princesse Marie-José. La Municipalité de Paris a envoyé en cadeau une chaîne d'or avec un pendentif en saphir bleu, marqué aux armes de la ville de Paris. L'écrin de ce joyau est aux armes de la Belgique, de l'Italie, de la princesse Marie-José et du prince Humbert.

La Maison du Roi a envoyé à M. d'Anthouard, président du Conseil municipal de Paris, une lettre de remerciements dans laquelle il est dit que S.A.R. la princesse Marie-José a été très touchée du magnifique joyau d'orfèvrerie de la ville de Paris; la princesse considère ce riche souvenir comme un témoignage de l'amitié qui unit la France à la Belgique.

Plus de 200.000 personnes, venues de tous les coins de l'Italie, sont arrivées à Rome samedi.

La jeune princesse arrive en Italie

Le train royal est entré en Italie samedi à 17 h. 50. Dans toutes les gares, les souverains ont été l'objet d'acclamations enthousiastes. A Chiasso, le préfet de la province de Come est monté dans le train; il a salué la princesse et sa famille et s'est mis à leur disposition pour la fin du voyage. Le train est ensuite parvenu à Come où des milliers de personnes avaient envahi la gare. Une ovation délirante a été faite à la princesse qui est apparue à la fenêtre du train; elle a répondu avec grâce aux acclamations dont elle était l'objet; des fillettes lui ont offert des fleurs et le train est reparti au milieu des vivats.

Le train royal est arrivé à Milan à 19 h. La gare était pavoisée aux couleurs belges et italiennes; des troupes assuraient le service d'ordre et la musique de la garnison jouait la « Brabançonne », au milieu d'une foule nombreuse. La famille royale est descendue sur le quai où elle a été reçue par les autorités qui lui ont été présentées par le préfet de la ville. Le roi et les princes ont passé en revue les troupes présentes; des fleurs ont été remises à la reine et à la princesse. Le train a repris sa marche à 19 h. 15; la princesse Marie-José était à la fenêtre du wagon-salon répondant affectueusement à l'hommage de ses nouveaux sujets.

LA POPULATION DU JAPON

Tokio, 4 janvier. — D'après les statistiques officielles, durant les mois de janvier, février et mars de cette année, la population du Japon a augmenté de 369.526 habitants. Cela représente une augmentation de 123.142 habitants par mois, ou de 28.738 par semaine, de 4.104 par jour, de 171 par heure et d'environ 3 par minute.

En 1880, la population du Japon était de 25.000.000. En 1905, à l'époque de la guerre russo-japonaise elle était d'environ cinquante millions. Cette année, elle atteint près de 70.000.000.

Mme Assollant veut divorcer

Le *New-York Herald* annonce que Mme Jean Assollant, anciennement Pauline Parker, de New-York, qui avait épousé le pilote de l'*Oiseau-Canari*, juste avant son départ pour la traversée de l'Atlantique, en juin dernier, s'est rendue hier au palais de justice, pour présenter une requête en divorce contre son mari.

Le juge a admis la requête et il a fixé au 24 janvier la date de la tentative de conciliation entre les époux. Au cours de ces derniers mois, les avocats de Mme Assollant et ceux de son époux ont tenté vainement de régler à l'amiable le différend qui divisait leurs clients.

LE GÉNÉRAL RAGUENEAU nommé directeur du Centre des hautes études militaires

Paris, 4 janvier. — Le général de division Ragueneau, commandant la 11me région, est nommé directeur du Centre des hautes études militaires, en remplacement du général Weygand.

LE CROISEUR « EDGAR-QUINET » S'EST ÉCHOUÉ

Paris, 4 janvier. — Le croiseur *Edgar-Quinet*, faisant route d'Alger sur Casablanca, s'est échoué aujourd'hui, entre le Cap Blanc et les îles Habibas. Le bâtiment signale qu'il n'y a aucun accident de personnel. Des secours ont été immédiatement envoyés de Toulon, Bizerte, Alger et Oran pour désécher le bâtiment.

MORT DE M. MARCEL GRIOLER

Paris, 4 janvier. — On annonce la mort de M. Marcel Grioler, administrateur, membre du Comité de direction de la Compagnie du chemin de fer du Nord, survenue le 3 janvier à son domicile, 97, avenue Henri Martin. L'inhumation aura lieu, à Niges, dans la plus stricte intimité.

Dix enfants se noient en patinant

Copenhague, 4 janvier. — On annonce de Malmö que dix jeunes garçons, de six à huit ans, se sont noyés dans la rivière Flion, en Suède méridionale. Ils avaient voulu patiner sur une couche de glace trop mince.

On retrouve des débris des deux avions qui sont entrés en collision

Une dépêche de Santa-Monicaa (Californie) déclare que les avions de la marine ont découvert dans la mer, à 350 mètres du littoral, les débris des deux avions qui sont entrés en collision hier. On éprouve de grandes difficultés à dégager les cadavres, en raison de la profondeur de l'océan à cet endroit.

Un autocar est broyé par un train en Angleterre

Londres, 4 janvier. — Un express a tamponné, à un passage à niveau, près de Worcester, un autocar transportant des enfants.

Sept enfants ont été tués et huit blessés.

L'accident a été causé par une tempête de neige qui, aveuglant le mécanicien du train, l'a empêché de voir l'autocar.

« MISS FRANCE » POUR 1930

Paris, 4 janvier. — L'élection de « Miss France », pour 1930, a eu lieu cet après-midi, dans les salons du *Journal*. Le choix du jury s'est porté sur Mlle Yvette Labrousse, née en 1903, à Cannes, qui a passé la plus grande partie de sa jeunesse à Lyon, où elle a tenu une maison de modes avant d'habiter Paris. Mlle Yvette Labrousse a été plusieurs fois reine de Lyon. Elle avait obtenu l'année dernière, le 2me prix de beauté de France.

Un dangereux malfaiteur est arrêté à Paris

Paris, 4 janvier. — On a arrêté, faubourg Saint-Honoré, un dangereux malfaiteur, nommé Tullio Anselmi, né en 1890, à Rome, demeurant 28, rue du Chemin-de-Fer, à Vincennes, où il se faisait appeler Giraud. Cet individu, sous des noms divers, a fait l'objet de recherches des polices de Rome, Naples, Turin, Lausanne et Bruxelles. Il appartient à une bande de voleurs internationaux et a subi de nombreuses condamnations en France, en Suisse, en Italie et en Belgique.

Anselmi a été envoyé au dépôt pour infraction à un arrêté d'expulsion et d'interdiction de séjour.

LA BAISSE DU PRIX DE L'ARGENT VA PROVOQUER UNE CRISE AU MEXIQUE

Mexico, 4 janvier. — Le président de la Chambre nationale des mines a déclaré que la baisse baisse du prix des lingots d'argent sur les marchés mondiaux avait provoqué une crise sérieuse et que, s'il ne se produit pas d'amélioration, sept mille mineurs mexicains se trouveront sans travail d'ici trois mois.

Une importante arrestation à Paris

Paris, 4 janvier. — Il y a quelques mois la Sûreté générale était informée qu'un nommé Francis Lorang, directeur gérant et administrateur d'une firme anglaise à Londres, avait quitté cette capitale et était recherché par la justice britannique pour des détournements. Lorang vient d'être arrêté à Paris. Il parle correctement les langues française, anglaise et allemande. Dans son pays d'origine on l'appelait le second Lowenstein. D'après les renseignements recueillis le montant des détournements commis par Lorang serait considérable et dépasserait deux cents millions de francs. On affirme que c'est la déconfiture du Consortium Lorang qui a entraîné le krach Hatry, de Londres, encore présent à la mémoire de tous les boursiers. Lorang a été écroué en attendant son transférement en Angleterre.

Le mystérieux assassinat d'Oran

Oran, 4 janvier. — L'enquête sur l'affaire Tordjmann marque un temps d'arrêt. On attend les résultats de l'analyse des diverses pièces saisies au cours de la perquisition et expédiées au service de l'identité judiciaire, à Alger. Lors de son arrestation, Teboul, beau frère de la victime, était porteur de 4.800 fr. Or, Mlle Juliette Tordjmann avait retiré ce jour-là 4.500 francs de la Caisse d'épargne. Un témoin qui était au guichet à ce moment-là, a remarqué que l'on remettait à la jeune fille quatre billets de mille francs de la Banque d'Algérie et un billet de mille francs de la Banque de France. Dans la poche de l'accusé, on a retrouvé des coupures de même nature.

D'autre part, le vol ne semble pas être le mobile du crime, dans l'hypothèse où Teboul y aurait participé, car celui-ci jouit d'une certaine aisance. Sa femme, également arrêtée, était employée au service télégraphique de la Poste centrale.

PETITES NOUVELLES

— M. Georges Jaulin entrepreneur de l'immeuble qui s'est effondré à La Rochelle et qui avait été blessé, est décédé à l'hôpital. L'architecte, interrogé, a déclaré avoir recommandé à l'entrepreneur d'étayer un mur en construction, en raison de la gelée du début de l'année et des pluies persistantes.

— A Caen, à la suite d'un conflit survenu entre le personnel des tramways électriques et la direction de cette Compagnie, au sujet d'une augmentation de salaires, une grève de deux jours a été décidée. Deux voitures seulement sont sorties, conduites par les contrôleurs.

— Au cours d'une discussion motivée par la jalousie, le nommé Martin, 40 ans, demeurant à Argenteuil, après avoir blessé d'une balle de revolver son amie, Mme Eugénie Fredloix, a tenté de se suicider. Martin, dont l'état est grave, a été transporté à l'hôpital d'Argenteuil. On espère sauver Mme Fredloix.

— Le Tribunal correctionnel de Bourges a condamné à deux mois de prison François Bonnot, 43 ans, que la gendarmerie avait arrêté le 8 décembre au hameau des Loges, commune de Sancergues, au moment où il tentait d'incendier sa maison.

— Une automobile dans laquelle se trouvait M. Jules Michel, secrétaire général de la présidence de la République, a été heurtée par un bus, à l'angle des avenues Marceau et Gabriel. M. Jules Michel n'a pas été atteint et tout s'est borné à des dégâts matériels.

DERNIERE HEURE

LA CONFÉRENCE DE LA HAYE

Les réparations allemandes

La Haye, 4 janvier. — Les experts de trésorerie des puissances créancières ont mis leurs collègues allemands au courant de leurs propositions relatives aux prestations en nature, aux chemins de fer allemands, à la Reichbank et aux revenus gagés. Ils vont commencer, dès demain, la rédaction d'un projet commun dont la Commission des réparations allemandes pourra être saisie sans doute dès mardi.

Les revendications des Anciens Combattants

Paris, 4 janvier. — La Confédération nationale des Anciens Combattants et Victimes de la guerre nous communique l'information suivante :

« Le bureau de la Confédération nationale des Anciens Combattants et Victimes de la guerre a été reçu aujourd'hui, par M. Gallet, ministre des Pensions et l'a entretenu des diverses revendications des anciens combattants et victimes de la guerre. Il l'a mis au courant, notamment, de l'état des pourparlers en cours, relatifs à la retraite du combattant. Le bureau a insisté auprès du ministre pour que les travaux concernant la modification des textes relatifs aux anciens combattants et victimes de la guerre, soient repris dans le plus bref délai. »

— Dans un hôpital de Berlin, 75 malades ont commencé la grève de la faim. Suivant les journaux, la nourriture qu'ils recevraient depuis quelque temps, était insuffisante et de mauvaise qualité.

— M. P.-E. Flandin, ministre du Commerce, allant à Barcelone, s'est arrêté à Perpignan, où il a été reçu par le Préfet. Après sa visite de la ville et de la mairie, il est parti en automobile pour Cerbère et Port-Bou. Le ministre était arrivé à Perpignan en train.

— On annonce la mort à son domicile, à Paris, de M. Alban Chaix, maître imprimeur, directeur de l'imprimerie Chaix. M. Alban Chaix, très connu dans les milieux industriels et économiques, était officier de la Légion d'honneur.

Dernières Nouvelles Régionales

Krach de la banque Germez

En vertu d'une commission rogatoire de M. Descamps, juge d'instruction à Paris, M. Morrachini, commissaire de police à Lens, a perquisitionné à la banque de la rue de Paris et a procédé à l'inventaire du mobilier.

L'abus de confiance de Boulogne-sur-Mer

D'après les renseignements recueillis hier, l'employé qui a dilapidé les 500.000 francs de l'armateur du Portel, était fondé de pouvoirs d'une succursale d'un établissement financier de Boulogne et dernièrement avait été nommé directeur d'une agence. Me Sénéchal, avocat de l'armateur, affirme que son client avait simplement chargé le directeur d'acheter des rentes françaises et d'en détacher les coupons aux échéances, mais non de jouer à la Bourse sous prétexte d'une augmentation possible de capital.

Le directeur a reconnu devant ses chefs les faits qui lui étaient reprochés, ajoutant avoir agi de la même façon avec des valeurs appartenant à d'autres clients. La direction de cet établissement financier a révoqué le directeur infidèle qui par ses agissements a engagé la responsabilité de la banque pour une grande partie du préjudice causé. Des experts seront nommés pour fixer le degré de chaque responsabilité.

Un cadavre sur la voie ferrée au port de Calais

Calais, 4 janvier. — On a trouvé ce soir, à 10 h., sur la voie du chemin de fer, dans le bassin Carnot, le corps mutilé d'un chauffeur du paquebot « Invicta ». Il s'agirait de M. Marcel Magnier, âgé de 32 ans, père de quatre enfants. On ignore s'il s'agit d'un accident ou d'un suicide. La police spéciale a ouvert une enquête.

Un hôtelier de Lille dévalisé

M. Constant Depoortere, 39 ans, hôtelier-restaurateur, 5, rue des Fossés, à Lille, louait des chambres à deux individus, Charles Nicolas, camelot et Edmond Decortere, se disant publicistes et déclarant habiter Bruxelles. Ils ne payèrent pas leur note malgré les réclamations de l'hôtelier. Le 31 décembre, Mme Depoortere leur présenta une note de 1.260 francs et Nicolas, devant cette mise en demeure, pénétra dans la chambre des époux Depoortere, à qui il avoua qu'il n'avait pas encore d'argent. Tout en causant, il s'empara d'une bague en or garnie de brillants qui était déposée sur une table. Après cet exploit, il quitta la chambre... et l'hôtel en compagnie de Decomere. M. Depoortere a porté plainte et une enquête est ouverte.

COUR D'APPEL DE DOUAI. — Abus de confiance à Tourcoing. — Raymond Hébert, démarcheur à Tourcoing, poursuivi pour abus de confiance, fut condamné par le Tribunal correctionnel de Lille, à trois mois et un jour de prison. La Cour élève cette peine à six mois de prison et 50 fr. d'amende.

LA CONFÉRENCE NAVALE

Washington, 4 janvier. — M. Stimson et les membres de la délégation américaine à la Conférence navale s'embarqueront à New-York, mardi après-midi, à bord du « George-Washington ». Dans les milieux en contact étroit avec M. Hoover, on répète que le seul intérêt du gouvernement américain n'est pas d'arriver à un arrangement pour la réduction ou la limitation des croiseurs, mais que la délégation américaine insistera énergiquement pour une réduction de toutes les catégories de vaisseaux de haut bord. On sait que les Américains sont opposés à la méthode des proportions et il est donc peu probable qu'ils fassent des propositions, afin de déterminer par de tels moyens la puissance navale relative des nations.

Le Conseil supérieur de la marine a approuvé le principe d'un étalon conventionnel et partage également le point de vue de M. Hoover selon lequel le tonnage seul ne devrait pas déterminer la puissance relative des flottes. Cette attitude est d'autant plus importante qu'il est probable que la Conférence de Londres fixera une parité anglo-américaine qui, tout en donnant un plus grand nombre de croiseurs à l'Angleterre, avec un tonnage total supérieur, accordera aux Etats-Unis un plus grand nombre de gros croiseurs, munis de canons de fort calibre.

LA PLAINTE D'ALMAZOFF

Paris, 4 janvier. — Le brigadier-chef Balleret et les inspecteurs de la police judiciaire, Schmitt, Mabille et Jeannot, confrontés cet après-midi avec Almazoff, ont confirmé leurs précédentes déclarations. Ils ont assuré M. de Gentille qu'ils n'avaient nullement frappé Almazoff, mais s'étaient contentés de le maîtriser, pendant quelques instants, au moment où on lui a passé les menottes.

De son côté, Almazoff a affirmé qu'il avait été victime de violences et qu'il avait été frappé avec la dernière brutalité.

Une vive discussion s'est engagée entre le défenseur du tailleur, Me Legrand, et les policiers, pour savoir dans quelles conditions les menottes avaient été passées à l'inculpé. Il est probable que M. de Gentille va communiquer prochainement son dossier au Parquet.

Dernières Nouvelles Sportives

BOXE

LE BOXEUR BOULONNAIS DUJARDIN ABANDONNE AU 4e ROUND DEVANT DUFOUR

Paris, 4 janvier. — Ce soir, au « Central Sporting-Club », le poids léger Dufour a remporté une nouvelle victoire sur le coqueur boulonnais Dujardin. Le combat a été de toute beauté, les adversaires se livrant à fond dès les premières reprises. Dujardin a été contraint d'abandonner à la suite d'une grave blessure à la mâchoire, blessure qui va lui interdire l'accès du ring pendant quelque temps. Voici les résultats :

Six rounds de 2 minutes : Schoensjel bat Jeffry, aux points; — Huit rounds de 2 minutes : Beunis bat Sinter, aux points; Jasmin bat Bobie, abandon au 4e round; — Dix rounds de 2 minutes : Desgrenge (Paris) bat Dakunto, aux points; Breyss bat Drouin, abandon au cinquième round; Frank Wery (France), bat Kirpit (Turquie), aux points; Bassin bat Kunter, knock-out au premier round; — Dix rounds de 3 minutes : Dufour (Paris) bat Dujardin (Boulogne), abandon au quatrième round.

Renseignements commerciaux

COTONS

LIVERPOOL, 4 janvier.

Ventes, 8.000; importations, 18.940; Américain, baisse 7; Brésilien, baisse 7; Egyptien, inchangé.

NEW-ORLEANS, 4 janvier.

Cotons Middling Upland. — Disponible, 16.79; — Cotons à terme : Su janvier, 16.77; mars, 17.03-04; mai, 17.29-31; juillet, 17.46-47; octobre, 17.43-46; décembre, 17.33.

NEW-YORK, 4 janvier.

CLOTURE. — Cotons Middling Upland. — Disponible, 17.15; — A terme : Sur janvier, 16.97; février, 17.04; mars, 17.10-12; avril, 17.22; mai, 17.34-35; juin, 17.32; juillet, 17.54; août, 17.56; septembre, 17.59-60; octobre, 17.65; novembre, 17.72.

Recettes. — Aux ports de l'Atlantique, 2.000; aux ports du Golfe, 19.000; aux ports du Pacifique, nulles; dans les villes de l'intérieur, 10.000.

Exportations. — Pour la Grande-Bretagne, 9.000; France et Continent, 35.000; pour le Japon, nulles.

Marché des Changes à l'étranger

Londres : Sur Paris, 123.94; Bruxelles, 349.02; Etc. hors banque, 4 1/4; Près à court terme, 3.

New-York : Sur Paris, 393 1/2; Londres, 483.15; Câb. transf., 487.59; sur Bruxelles, 13.97.

SUCRES. — Cuba, prompte livraison, 353.00; — A terme : Sur janvier, 191.00; mars, 197.00; mai, 201.00; juillet, 207.00; septembre, 214.00; décembre, 221.00. Ventes, 9.000 tonnes.

FEUILLETON du « JOURNAL de ROUBAIX » du 5 décembre 1930 — N° 60.

La Reine des Opales

PAR CHARLES SOLO

— Ma mère, je vous ai parlé, l'autre jour, de ces gouttes dont un médecin de mes amis possédait la formule. Il paraît que le remède est efficace et qu'il a souvent opéré des miracles chez les personnes âgées et débiles. J'ai vu mon ami cet après-midi et il m'a remis un flacon de son spécifique. Désirez-vous en faire l'essai?

— Je ferai tout ce que vous voudrez, Jacques.

— Trois gouttes, le matin et le soir, pendant deux jours, et vous vous en trouverez bien.

Il avait pris un verre d'eau sur la table de nuit et y versa quelques gouttes d'un flacon qu'il avait pris dans sa poche.

Délicatement, il souleva les oreillers de la comtesse, lui releva le buste et lui tendit la potion.

— Voici, ma mère.

La main tremblante de la vieille femme s'avança, mais elle avait peine à tenir le verre. Le Babouin dut l'aider.

Très résignée, elle but.

Le misérable lui essuya les lèvres et, tout en arrangeant les oreillers :

— Cette liqueur n'est pas désagréable au goût, n'est-ce pas?

— Non! Mais j'éprouve, dans l'estomac, une sensation de chaleur. Mon cœur bat plus vite.

— C'est le premier effet du cordial. Grâce à lui, vous ne tarderez pas à être debout. Vous retrouverez vos forces et, bien rétablie, vous passerez de longues années encore parmi vos enfants.

La main de l'aveugle chercha celle du Babouin et la serra tendrement.

— Mes enfants, oui!... Ils vont être heureux et je veux jouir de leur bonheur, Jacques! nous devons presser ce mariage.

— Ce serait aller au-devant de mes vœux les plus chers! Avez-vous vu Blanche, aujourd'hui?

— Oui. Elle est venue ce matin avant de sortir et, ce soir, avant de monter chez elle. La pauvre petite ne voulait pas quitter mon chevet et j'ai dû gronder pour la décider à s'en aller.

La malade parlait avec peine; visiblement, elle était fatiguée.

Alcide Michaux abrégea l'entretien.

— Bonne nuit, ma mère. Je reviendrai demain, dès la première heure.

— Bonne nuit, mon Jacques. Et surtout ne veillez pas. Les femmes de chambre sont prévenues et accourraient au premier coup de sonnette.

Le bandit posa ses lèvres sur le front de la comtesse et reçut, à son tour le baiser maternel.

A ce contact, il ne frémit pas, pas une fibre de son visage ne bougea et, contre le monstrueux attentat qu'il poursuivait, sa conscience n'eut pas une révolte.

Seules, ses prunelles flamboyaient comme des charbons ardents, mais, cette diabolique expression, la pauvre aveugle ne pouvait la voir.

Quand il fut dans l'escalier, il se frotta les mains d'un air très satisfait.

— Ça s'est passé tout aussi bien que je pouvais le souhaiter! Mme la comtesse de Faraman a pris l'élixir du rajah avec une docilité exemplaire. Quelques gouttes encore et elle aura son compte! A l'autre maintenant.

Dans son cabinet, il retrouva Anatole, confortablement installé devant le flacon de rhum auquel il avait donné de copieuses accolades.

— Te v'là enfin! dit l'ancien forçat en allumant une nouvelle cigarette. Faut croire que tu en avais de longues à conter là-haut, car tu y a mis le temps! Heureusement que, de mon côté, j'ai conversé avec cette cale basse de ratafia qui, ma foi, est tout à fait chouette.

Le Babouin se versa un petit verre, le vida à petites gorgées et dit :

— Nous allons causer sérieusement.

— Je t'écoute.

— C'est une nouvelle étonnante que je vais t'annoncer.

— Pour m'étonner, il faut beaucoup, mon petit.

— Je le sais, puisque tu es devant moi!

— Il s'agit du vrai comte de Faraman, de celui que nous avons rencontré là-bas!

L'Ecorcheur sursauta et le verre qu'il portait à ses lèvres faillit lui échapper.

— Qu'est-ce que tu chantes-là?

— L'exacte vérité. Jacques de Faraman n'est pas mort. Il est à Paris.

— Tu me la bailles belle et tu intervertis les rôles. Si c'est moi qui bois le rhum, c'est toi qui es ivre. Jacques de Faraman à Paris?...

— Je l'ai rencontré, je l'ai suivi, je l'ai vu comme je te vois.

Cela fut dit avec une telle conviction que l'Ecorcheur finit par croire aux paroles de son complice.

— Le pauvre monsieur à Paris!... Et moi qui le croyais au fin fond du Tucantins. Pour sûr, en voilà une résurrection à laquelle je ne m'attendais pas! Ah! Ah! Ah! Babouin, je te l'ai toujours dit, tu joues mal du surin et si tu avais frappé au bon endroit!... La présence de ce mort vivant doit rudement te gêner.

— Oui!... Et nous devons le faire disparaître! Ecoute-moi bien, Anatole.

Il avala, coup sur coup, plusieurs verres de rhum; puis il glissa son siège près de celui de son complice et, très longuement, lui parla à voix basse...

L'Ecorcheur était tout oreilles; il hochait de la tête en signe d'approbation.

— As-tu bien compris? demanda le Babouin.

— Oui! Demain soir je vais reconnaître le monsieur au restaurant où il dîne. Je le piste sans le lâcher d'un cran. J'attends la première occasion, je la provoque au besoin et, pan!... Je zigouille le particulier sans crier gare. Sois tranquille, la besogne ne sera plus à recommencer.

— Sois prudent!

— Tu peux dormir en paix, je connais mon affaire! Mais, dis, Babouin! Qu'est-ce que tu me payeras pour les risques.

— Tu m'as dit plusieurs fois que le métier de planteur, en Amérique, te souriait. Je commencerai donc à te payer le voyage en première classe.

— Et avec ça?

— Je te remettrai cinquante mille francs en beaux billets bleus au moment où tu franchiras la passerelle du bateau.

— Parfaitement! Tu as peur que je fasse en France, des excentricités qui te compromettent. Je comprends ça, mais comme l'endroit où je boulotterai la galette m'importe peu, j'irai chez les Transatlantiques si ça te fait plaisir! Mais tu me laisseras quelque jours de répit, le temps de boucler mes valises, et tu ajouteras quelque chose aux cinquante mille balles! L'épine que je te sors du pied en vaut la peine.

... J'ajouterai dix mille francs à titre de prime, mais c'est mon dernier mot.

L'Ecorcheur eut un sourire étrange et répondit :

— Alloins! va pour soixante mille! A ce prix-là, je ferai la besogne proprement. Topa là!

Et les deux misérables se serrèrent la main en signe d'acquiescement.

XXI

Chez la concierge

Le Babouin ne s'était pas trompé, Mlle de Luzanne l'avait vu tricher au jeu.

Le hasard avait voulu qu'elle traversât la salle de jeu au moment où il venait d'entrer dans la partie. Elle s'était approchée et, comme nous le savons déjà, elle avait suivi, dans la glace, les progrès de la passion qui décomposait sa physionomie.

Jacques lui apparut tel qu'elle ne l'avait jamais vu encore. Elle en fut effrayée.

Instinctivement ses yeux se détournèrent du visage du joueur et s'attachèrent à ses doigts.

Et c'est alors qu'elle le vit pratiquer le coup audacieux, qui ramena de son côté, les bonnes cartes.

Après le très court colloque auquel nous avons assisté, Blanche s'en alla écœurée.

Ce qu'elle venait de voir réveillait ses craintes un instant endormies. Toutes ses méfiances, toutes ses préventions trouvaient leur justification. Le misérable gentilhomme lui semblait capable de toutes les infamies.

Elle venait de le juger définitivement et jamais elle ne serait sa femme! !

Dans son indignation, elle résolut de brusquer les choses et pensa de s'en ouvrir à sa tante, en toute franchise.

Mais comment s'y prendre?... Mme de Faraman, aveugle du cœur autant que des yeux, avait voué une sorte de culte à celui qu'elle croyait son fils et se refuserait d'ajouter foi aux accusations les plus graves formulées contre lui.

Mieux valait donc ne pas faire allusion à la scène du jeu et se contenter d'opposer un refus au projet de mariage sans en avouer la cause réelle.

Elle remit cette pénible déclaration au lendemain. De bonne heure elle entra dans la chambre de la comtesse mais, en voyant l'état d'abattement où était plongé la pauvre femme, elle eut pitié! Elle savait qu'elle allait lui causer un grand chagrin et elle n'osa pas.

Mlle de Luzanne se retira comme elle était venue ; mais le secret qu'elle emportait l'écrasait de tout son poids.

Elle souffrait énormément ; elle souffrait surtout de n'avoir pas, auprès d'elle, une oreille amie à laquelle crier sa détresse et son désespoir.

Comme à tous ceux auxquels la vie est cruelle, il lui semblait qu'une douleur partagée et moins lourde à porter et, dans son isolement, elle sentait l'intense nécessité d'épancher le trop plein de son âme.

Mais où trouver cet appui moral qu'elle cherchait vainement? A qui demander la bonne parole qui la réconforterait et jetterait un peu de lumière dans le chaos de sa pensée.

Tout à coup, il lui vint une pensée :

— Madame Hébert!!

Elle se rappelait la voix si douce, le regard toujours triste de cette bonne vieille qui, dans le petit appartement du quai d'Anjou était reçue par une amie. Elle avait aussi beaucoup souffert de sa vie, cette Mme Hebert et ceux qui ont pleuré eux-mêmes peuvent-ils rester indifférents aux larmes des autres?

Oui! elle irait la voir, elle lui dirait ses tourments, ses inquiétudes et, peut-être, de cette confession, sortirait-elle, non pas réconfortée, mais éclairée sur le chemin à suivre.

Elle chercha dans son calepin et y retrouva facilement l'adresse de la couturière: 27, rue Ramey.

Alors elle s'habilla rapidement et quitta l'hôtel en annonçant au portier qu'elle ne rentrerait pas déjeuner.

La rue Ramey n'est pas très éloignée de la rue Duperré : Blanche de Luzanne s'y rendit à pied; elle allait vite, ayant hâte d'arriver.

Son cœur battait très fort quand elle franchit le seuil de la maison.

— Mme Hébert? demanda-t-elle à la concierge.

— N'habite plus ici! fut la réponse.

— Ah!! Et pourriez-vous me dire...

— Impossible, ma petite dame! Les Hébert sont partis sans laisser d'adresse et j'ignore absolument.

La pauvrette éprouvait une cruelle désillusion ; elle jugea inutile d'insister.

— Partis sans adresse! murmura-t-elle. C'est étonnant. Mme Hébert n'avait pourtant pas, que je sache, aucun motif de se cacher!

A pas lents, elle s'en retournait.

— Non! Les Héberts sont d'honnêtes gens et s'ils ont omis d'indiquer leur nouveau domicile c'est qu'ils n'en ont pas vu l'utilité. Ils doivent recevoir peu de visites en somme et tout s'explique!! A moins que...

Brusquement lui était revenu le souvenir des demi confidences qui avaient échappé à la couturière lors de sa dernière visite chez la comtesse de Faraman.

— A moins que son fils le déserteur ne soit revenu et que le père Hébert, implacable dans sa volonté, n'ait voulu se soustraire aux recherches de celui qu'il ne veut plus connaître!... Pauvres gens!... Cette épreuve est une raison de plus pour que je cherche à les revoir!... Je vais aller quai d'Anjou, Mme Hébert était en bons termes avec Mme Landry. Peut-être, celle-ci pourra-t-elle me renseigner.

Elle prit un fiacre et se fit conduire à son ancien domicile.

Quand, après avoir traversé le pont, elle arriva sous les vieux arbres qui avaient pendant tant d'années, ombragé sa paisible existence, il lui sembla qu'un grand poids lui tombait de la poitrine.

Comme ce quai lui parut tranquille et reposant comparé au quartier turbulent qu'elle habitait maintenant... comme l'air qu'on y respirait était léger et bienfaisant.

De toutes ces encoignures silencieuses, de ces vieilles maisons ensommeillées sous leur couche de grisaille se dégageait une impression de sérénité, de calme qui lui apaisait le sang et rendait moins lancinantes les inquiétudes qui l'oppressaient! !

Ah! elle le regrettait ce quartier qu'on l'avait forcée à quitter et où s'étaient écoulées, dans l'insouciance, les plus belles années de sa vie.

En mettant le pied sous le portail qui conduisait à l'ancien appartement de la comtesse de Faraman, elle éprouva une sensation bizarre, presque de joie, tout comme si, après une longue, très longue absence, elle retrouvait des lieux aimés.

Et pourtant rien ne l'attendait dans cette sombre demeure! Non! plus rien! si ce n'était le souvenir! !

En la voyant paraître, la bonne concierge jeta les hauts cris. De surprise, elle laissa choir l'ustensile de cuisine qu'elle récurait et s'avança les deux mains tendues.

— Mam'zelle Blanche! En v'là une visite. Et mon homme qui n'est pas là, lui qui aurait tant aimé vous voir! Asseyez-vous! Ah! sapristi de sapristi!...

L'étonnement de Mme Landry avait quelque chose de joyeux et de sincère. La jeune fille s'assit sur la chaise qu'on lui avançait et faisant un grand effort pour ne pas fondre en larmes, elle répondit aux multiples interrogations qui sont de mise en pareille circonstance.

— Vous vous portez bien, ma petite demoiselle, j'en suis enchantée. Et pourtant, vous êtes un peu pâlotte. Et Mme la comtesse de Faraman? Allez-vous m'en donner de bonnes nouvelles?

(*A suivre.*)